Ecole Elémentaire Louis Babin
54, rue du Docteur Babin
91180 Saint Germain lès Arpajon

Procès verbal
du Conseil d'école

Conseil d'école n° 1 Date : 5 NOVEMBRE 2019 Durée : 2 heures

Participants

Représentants des parents d'élèves :
- Mme NOËL
-Mme ABECASSIS
-M BRANCHE
-Mme DE OLIVEIRA
-Mme SOUDAN
-Mme DAMPIERRE
-Mme LE BOT

Enseignants
- Mme LEGROUX CM1
- Mme FAUCHEUX – CM1-CM2
- M. DUVAL - CE2 directeur
- Mme DUPRE - CP
- M. LEGER - CE1-CE2
- Mme SCHILLEWAERT - CM2

Absents Excusés :
- Mme HAUVETTE- CP/CE1
- Mme CESAIRE (décharge de direction)
- RASED
- M. LOEGEL (parent d'élève)

NCHEReprésentant la mairie :
- M. KERVAZO
- Mme GIBIER

Délégué départemental de l'Education Nationale :
-M. DODOZ (Excusé)

Président de la séance : M. DUVAL Stéphane
Secrétaire de Séance : Mme DUPRE Anne-Dominique

Ordre du jour :

*** Le conseil d'école (règlement, fonctionnement, rythme, modalités,…):**

1er de l'année, remerciements pour la présence des parents d'élèves.
Membres de droit : IEN Mme Lollier Reuss, le directeur d'école, maire ou représentant, chargé des affaires scolaires, enseignants et représentants parents d'élèves, DDEN (M. Dodoz), membres voix consultative (RASED, médecin scolaire,…)

Le conseil se réunit une fois par trimestre.
C'est un lieu de discussion où nous échangeons autour de ce qu'il se passe dans l'école.
Le PV sera diffusé sur le site de l'école et visible par les parents. Version papier sur l'affichage ou à la demande.
C'est un lieu de dialogue entre l'équipe éducative, les représentants de parents élus et les représentants de la mairie.

*** Présentation de l'équipe enseignante :**

-7 enseignants.
- 3 AVS (Auxiliaires de vie scolaire) sont affectées sur l'école : elles accompagnent des enfants ayant un handicap et/ou des besoins.
- En attente de service civique, une seule demande.

Bilan de la rentrée : effectifs

Effectifs : 185 élèves

Mme Dupré CP : 27
Mme Hauvette CP/CE1 : 10/16 = 26
Mme Perlbarg/ Léger CE1-CE2 : 15/12 = 27
M Duval : CE2 : 26
Mme Legroux CM1 : 26
Mme Faucheux CM1/CM2 : 7/19 = 26
Mme Schillewaert CM2: 27

Soit une moyenne de 26,5 élèves par classe

37 CP, 31 CE1, 38 CE2, 33 CM1, 46 CM2.

Une trentaine d'élèves de maternelle prévus pour la rentrée prochaine. (34 selon les chiffres de la municipalité)

- Réouverture : 193 élèves
- Fermeture : 159 élèves

M Kervazo remercie le travail qui est fait sur les dérogations. Les gens insistent et il déplore que lorsqu'une dérogation est obtenue, certaines personnes annoncent à tout le monde qu'ils ont obtenu la dérogation sans préciser pourquoi, ce qui complique les choses, et génèrent des

incompréhensions. Il y a eu 22 demandes de dérogations cette année, sur cette école. Donc il était impossible de les accepter toutes. Il y a forcément des déçus, mais il faut rester courtois.

*** Les élections des représentants des parents d'élèves.**

M. Loegel (CP)
Mme Noël (CE1)
Mme Le Bot (CE2)
Mme Soudan (CE1)
Mme De Oliveira (CE1 et CM1)
Mme Abecassis (CE2)
M Branche (CP)
Mme Bouchou (CP)
Mme Roquencourt (CM1)
M Nacihie (CP et CM1)
M Lotfi (CP/CE1)
Mme Dampierre (CE1)
Mme Joint (CE1)

285 inscrits, 97 votants
11 bulletins nuls
86 suffrages exprimés

Taux de participation : 34,04 % en 2019-2020 (36,78 % en 2016-17), (37,8 % en 2017-2018), (43,07% en 2018-2019)

Une suggestion a été faite aux délégués de parents d'élèves élus : faire un vote par correspondance unique. Elle sera soumise au vote au prochain conseil d'école.

*** Le règlement intérieur.**

Il a été collé dans les cahiers de correspondance à la rentrée. Il est de nouveau adopté au premier conseil d'école à l'unanimité.

Les horaires et les jours d'école sont identiques à l'année dernière (lundi/mardi/jeudi/vendredi)
8h30 : Ouverture du portail
8h40 -->11h40
13h30 : Ouverture du portail
13h40 -->16h40

Toujours pas d'école le mercredi.

2 services de récrés par demi-journée (matin et après-midi)

Le vendredi matin concernant la récré commune : proposition de jeux calmes dans le préau car moins de classes sur l'école (2 classes en EPS).

La Charte des droits et des devoirs dans la cour a été également collée dans les cahiers : les élèves la connaissent et la respectent, avec système de cartons lors des récréations (très peu utilisés depuis 1 an).

*** Charte de la laïcité.**

Elle a été collée dans le cahier de correspondance des élèves. Brève explication.
Document officiel pour mettre en valeurs les valeurs de la République.
Elle a été expliquée en classe avec les élèves. Il y a des supports pédagogiques qui permettent d'éclairer les enfants sur ce sujet.
Le 9 décembre : journée de la laïcité.

Les médiateurs

Les médiateurs ont été formés et agissent dans la cour depuis cette semaine.

***Travaux (réalisés et à venir).**

L'équipe enseignante n'a pas reçu toute l'aide demandée aux services techniques lors de la rentrée (problème de réglage de tables,...)

De nombreux travaux demandés sont encore en attente.
Les fresques, suite au salon du livre de saint Germain lès Arpajon, ne sont toujours pas affichées.

Mme Gibier est venue avec le responsable des services techniques, M. Djany, faire le tour de l'école pour voir les travaux à effectuer.

Un point va être fait également avec M Kervazo et les services techniques sur les travaux à venir.

Informatique : il y a toujours un intervenant d'une société spécialisée. Malheureusement, il n'est pas assez présent sur l'école pour régler les problèmes quotidiens et urgents. Une demande a été envoyée à la mairie, pour régler les pare-feu qui bloquent tout accès à internet dans les classes ainsi que de régler la connexion qui laisse à désirer.

La chaudière a été relancée pour l'hiver, et elle s'éteint de temps en temps.
Certains radiateurs ont l'air d'être éteints dans les classes, l'équipe demande à ce qu'ils soient vérifiés.

*** Sécurité dans et aux abords de l'école.**

Comme chaque année, l'école doit organiser 3 exercices d'évacuation incendie à faire lors des 3 trimestres. Pour le premier, tout le monde est prévenu, il a eu lieu le 7 octobre. Le second, uniquement les enseignants seront prévenus. Enfin, le troisième, personne ne sera prévenu.

Plan de mise en sûreté : exercices obligatoires
- un exercice alerte attentat intrusion a eu lieu le 15 octobre : 3 classes étaient en confinement et 4 classes en fuite. Tout s'est bien déroulé.
- 2 autres exercices PPMS seront à faire dans l'année. (tempête, et risque chimique)

Les directives de sécurité sont à respecter. Les entrées dans l'école sont interdites pendant l'exercice de PPMS.

*** RASED.**

Le Réseau d'aide aux élèves en difficulté est rattaché à l'école de Jules Vallès.
→ 06 70 21 02 75
Le bureau de la psychologue scolaire se trouve à Joliot Curie.
3 antennes: Egly, Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon.
3 types d'enseignants différents :
Maître G (Mme Goude, nouvellement nommée en remplacement de Mme Loreau) : comportement face à la tâche scolaire, rééducation (1 fois par semaine)
Maître E (Mme Pugel) : versant pédagogique (2 fois par semaine)
Psychologue scolaire (Mme Karpinski)

Déroulement des demandes :
Les enseignants sollicitent le RASED, les parents peuvent le faire de leur propre chef également.
Toute demande n'aboutit pas forcément à un suivi, parfois seulement à des conseils donnés à l'enseignant.
Le travail est fait en toute transparence avec les familles et les enseignants.
Les enseignantes RASED informent toujours les parents pour un bilan avec l'enfant.
La psychologue scolaire a besoin d'une autorisation écrite et effectue toujours un bilan avec la famille.
A la suite d'un bilan, les personnels du RASED se réunissent afin de définir la meilleure aide à apporter à chacun.

Le RASED est une aide précieuse pour l'équipe pédagogique afin de mieux définir les besoins de chacun.

***Coopérative.**

4 430 Euros environ à ce jour, il reste encore des sommes à débiter.
Appel de coopérative aux familles exceptionnellement cette année (janvier)+ les 3 € pour l'adhésion à l'USEP.

* **Projets des classes et de l'école pour l'année scolaire**

Le nouveau projet d'école est dans sa 1ère année et concerne les besoins suivants :
4 pôles prioritaires : Ambition pour tous et excellence, Bien-être pour tous : élèves, enseignants et parents, Cultures et citoyenneté responsables, Equité et inclusion pour tous et pour chacun.

La production d'écrit est au coeur de notre futur projet d'école : produire un écrit cohérent, organisé, ponctué, pertinent en respectant la consigne et en utilisant toutes formes d'écrits.

Evaluations nationales CP et CE1 : passation longue et compliquée. Elèves fatiguables.
Items pertinents. Une remise officielle des résultats est prévue pour les familles le lundi 18 novembre. Les résultats sont des indicateurs pour l'élaboration des programmes.

Les autres projets concernant toutes les classes :

- Eco-Ecole : la biodiversité
- Le salon du livre jeunesse de Saint-Germain-lès-Arpajon qui aura lieu du 2 au 8 mars 2019 (visite de classes, visite d'auteur-illustrateur, concours et autres comme participation des CM2 aux petits champions de la lecture)

- USEP (adhésion des 7 classes et inscription à des rencontres)
- Intervenante musique, Caroline Guillaume, sur les classes de CP et CM1, 1 fois par semaine.

Les sorties scolaires sont en cours de réflexion et en lien avec les projets.

Intervenant EPS : le vendredi encore cette année toujours avec M. Christophe Fossard
Natation pour les CM2, CP et CE1 ainsi que les classes à double niveau cette année (5 classes sur 7 sont concernées).

Toutes les classes ont choisi un atelier sur 2 séances à la médiathèque de la ville.

- **Programme Eco-Ecole.**

10ème année, thème : la biodiversité
Une réunion du comité de suivi est à programmer très prochainement.
9ème labellisation l'an dernier, l'école est ravie de cette reconnaissance pour son travail.

Cette année, des élevages tournant dans toutes les classes. Intervention de l'association CPN dans chaque classe, sur le thème de la biodiversité.

Une idée à réfléchir : voir si l'apiculteur de la mairie pourrait nous parler de son élevage...

On continue le tri des objets scolaires (colle, stylo, des cartouches d'encre...)

- **Etude surveillée.**

Il y a 2 études sur l'école. Elles sont pleines. 15 à 17 par étude. Et certains soirs, les études sont moins fréquentées que d'autres. Les effectifs ont beaucoup baissé cette année, dans toutes les écoles. Mme Gibier fait le point sur les effectifs réels pour intégrer les enfants sur liste d'attente.

- **Manifestations.**

- « La fabrique des lutins » (16/12) : chaque élève aura la possibilité de fabriquer l'objet de son choix lors d'un atelier qu'il aura choisi et de le rapporter à la maison.
Pas de vente.

- La fête de l'école : vendredi 19 juin 2020
Thème de cette année : les animaux

- Les Mini-Olympiades : 4 et 5 juin 2020

- Les rencontres chorales, Sing Essonne vont-elles avoir lieu cette année ? M. Hamon est parti et a été remplacée par Mme Meriel, aucune info pour le moment.

Une sortie de Noël au cinéma est programmée (offerte par la mairie)

*** Questions des parents.**

1) Il semblerait qu'il persiste des problèmes au niveau des toilettes des garçons:

- chasse d'eau défaillante, la mairie annonce que cela va être réparé incessamment sous peu.

- manque de lumière dans les toilettes : idem

- et si possible de mettre un miroir comme chez les filles. La mairie annonce que c'est envisageable d'en installer un.

La commune a lancé un programme de réfection des toilettes des écoles. Donc les toilettes de l'école vont être réhabilitées.

2) Y a-t-il des investissements prévus en matériel et jeux de récréation ?

M Kervazo dit que la mairie peut participer à l'achat de jeux de cour, il faut envoyer une liste de jeux pour les récréations. Une subvention exceptionnelle est prévue pour Babin, en remerciement de l'implication et du travail fait pour le projet éco-école, environ 500 € seront débloqués,

- Qu'en est-il du « stringz » ? Interdit au péri-scolaire, donc nous décidons d'interdire aussi le jeu à l'école.

Fin de la séance à 20h35

Fait à : Saint Germain lès Arpajon **Le : 5 novembre 2019**	*La secrétaire de séance:* ***Mme DUPRE***	*Le président du conseil d'école* ***M. DUVAL***